

# Archipélies

## Instructions aux auteurs

### Processus éditorial

Le comité de lecture décide de l'envoi ou non en relecture des articles qui lui sont soumis. Il sélectionne ensuite deux évaluateurs au sein du comité scientifique de la revue. Les articles, anonymisés, sont envoyés aux évaluateurs qui doivent, après lecture et renseignement de la grille d'évaluation, indiquer s'ils préconisent une « publication en l'état », une publication conditionnée « après modifications mineures » ou « après modifications majeures », ou bien un refus définitif. L'auteur doit prendre en compte les recommandations des évaluateurs et procéder aux changements suggérés. Le comité de rédaction évalue alors les modifications apportées et leur concordance avec les recommandations des relecteurs. En cas de modifications mineures, l'article n'est pas renvoyé en relecture ; en revanche, en cas de modifications majeures, l'article est de nouveau envoyé en relecture pour une nouvelle évaluation.

### Cession de droit

Les auteurs qui soumettent leurs articles à la revue *Archipélies* acceptent de publier gratuitement leurs articles. Ils cèdent, à titre non exclusif, les droits de diffusion papier et électronique qui permettent à la revue d'assurer la diffusion libre et gratuite, de même que la vente sur tous les supports. Le produit des ventes et subvention est exclusivement réutilisé pour le fonctionnement et le développement de la revue.

### Conditions de soumission

La revue n'accepte que des articles originaux, non publiés et non soumis à une autre revue. Les articles de recherche (entre 30 000 et 60 000 signes, espaces inclus) proposés doivent être des synthèses ou résultats de recherches significatives et originales. Ils doivent être rédigés selon une structure claire et comporter obligatoirement une introduction, au moins deux parties, une conclusion et des références bibliographiques. Les références bibliographiques doivent constituer un réel appui au texte.

Les notes de lectures et comptes-rendus de colloque doivent comporter entre 3 000 et 6 000 signes (espaces inclus).

### Envoi et fichiers

Les propositions doivent être envoyées au secrétariat de la revue à l'adresse suivante : revue.archipelie@gmail.com

Les textes et documents seront livrés aux formats Word pour les textes et les tableaux. Les fichiers originaux des illustrations devront être livrés en même temps que le texte au format JPG à 300 dpi pour les photographies (N&B et couleurs). Ils doivent être accompagnés des autorisations de diffusion des auteurs et/ou ayant droit de l'image.

## **Langues**

Les articles en anglais, espagnol, portugais, créole et allemand sont acceptés.

## **Mise en forme**

La police utilisée doit être le Times ou Times New Roman, taille 12.

Le texte est présenté à interligne simple avec des marges de 2,5 cm.

L'italique doit être réservé aux mots étrangers et aux titres d'ouvrages ou de périodiques. Le gras doit être réservé pour les titres et sous-titres. Le soulignement ne doit pas être utilisé.

## **Informations sur l'article**

La première page du manuscrit doit comporter :

- Auteur(s)
- Prénom(s), nom(s), fonction(s), affiliation, adresse électronique. Il est impératif de développer les sigles. *Ex* : Université des Antilles et de la Guyane (UAG)
- Au moins 5 mots-clés
- Les résumés de l'article en français et en anglais (1000 signes espaces compris, ± 10%). Les mots-clés et résumés en espagnol sont facultatifs.

## **Divisions de l'article**

Les différentes divisions de l'article soumis doivent être ainsi matérialisées :

- 1.
- 1.1
- 1.1.1

## **Notes de bas de page**

Les notes de bas de page doivent avoir une numérotation continue.

L'appel de note sera placé avant la ponctuation basse, après la ponctuation haute, après les guillemets fermant une citation ponctuée. Ne pas introduire d'espace entre l'appel de note et le signe qui le précède.

## **Références bibliographiques**

Les références bibliographiques doivent être appelées dans le corps de l'article par une mention indiquant entre parenthèse l'auteur \_exemple : (Mencé-Caster)\_ seront regroupées en fin de manuscrit. Elles doivent inclure toutes les références mentionnées dans le texte et toutes celles issues des notes de bas de page.

Elles respecteront la norme 690-2 et seront présentées selon la méthode dite "classique" :

## **Exemple ouvrage**

Nom, prénoms de l'auteur. *Titre en italique* : *sous titre*. Ville d'édition : Editeur, année d'édition.